



## PREFET DELEGUE DE SAINT BARTHELEMY ET DE SAINT MARTIN

Réf. : PREF/SG/RP/N° *24*


Saint Martin le, 7 février 2012

### ATTESTATION

Je soussigné, Philippe CHOPIN, Préfet délégué de Saint Barthélemy et de Saint Martin, Tuteur délégué des Pupilles de l'Etat de la Collectivité de Saint Barthélemy et de Saint Martin, atteste que Madame et Monsieur WELCH Véronique et William, domiciliés au 103, Lotterie Farm, Route de Pic Paradis, 97150 Saint Martin, ont à leur domicile la pupille Inès, Eloïsa, Anastasia née le 6 juillet 2010 à Spring Concordia, 97150 Saint Martin, mineure placée aux fins d'adoption par décision du 2 février 2012 et arrivée à leur foyer le 17 février 2012.

Madame et Monsieur WELCH Véronique et William, peuvent bénéficier du congé d'adoption prévu par les textes en vigueur.

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le Préfet délégué  
  
Philippe CHOPIN